



Mesot Roland, Brönnimann Charles

Soutien pour les fournisseurs d'électricité "RPC" sur la liste d'attente

Cosignataires : 13

Acceptée le : 09.09.2016

Transmission le : 13.09.2016

Destinataire : Assemblée fédérale

**Texte accepté par le Grand Conseil
86 voix pour / 0 contre / 1 abstention**

Dépôt et développement

Après l'incident de Fukushima, la Confédération a voulu promouvoir les énergies renouvelables, but louable ! Le Conseil fédéral a incité toute personne possédant les structures adéquates à investir dans la production d'énergie renouvelable. Beaucoup ont vu ici, et à juste titre, un moyen de diminuer leur bilan énergétique tout en diversifiant leur activité économique.

Dans notre canton, nombre de PME et d'exploitations agricoles ont investi dans la pose de panneaux solaires photovoltaïques.

Vu les succès de cette incitation, SWISSGRID n'a pas pu respecter les prix RPC articulés lors de l'engagement de l'investissement. De plus, la fiche de l'OFEN du 22 janvier 2016 intitulée « *Fiche d'information RPC – Photovoltaïque* » informe que les listes d'attente s'allongent et que les Fonds diminuent. Le Fonds est encore diminué par les versements de rétribution unique.

Aujourd'hui, beaucoup de ces petits producteurs d'électricité ne reçoivent pas les montants RPC initialement prévus pour la vente de leur électricité.

De nombreuses PME et exploitations agricoles fribourgeoises, incitées par les autorités et services compétents, ont installé des panneaux solaires. Nombreux sont ceux qui figurent encore sur une liste d'attente. Les personnes touchées n'ont pas à subir les mauvais calculs et les mauvaises appréciations des services fédéraux qui ont encouragé l'utilisation de l'instrument RPC.

Par voie de résolution et au sens de l'article 84 LGC, nous demandons que le Grand Conseil déclare publiquement son soutien aux producteurs d'énergie touchés, ceci afin que les Chambres fédérales en charge actuellement du dossier trouvent des solutions équitables pour les personnes ayant installé des systèmes de production d'énergies renouvelables et qui sont mises en difficulté et pénalisées par cette situation.

—